Publiée en ligne le 23 OCT. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-143

**L'an deux mille vingt trois, le 19 octobre à 18 h 30**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Patrick DARY**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 octobre 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 25

☐ votants : 29

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, François BOISSERIE, M. Daniel BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, Mme Céline BOYARD, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Laurent GORYL, M. Pierre ROUX, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, Mme Evelyne MACHANE, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

ABSENTS Excusés : M. François BOISSERIE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Sandrine FUSADE et M. Francis CUBERTAFON.

OBJET :

Décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales

Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Annie ARNAUD
Sandrine FUSADE donne pouvoir à Valérie Isabelle BONIN
Francis CUBERTAFON donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Evelyne MACHANE

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire des décisions suivantes :

2023-093 : Convention de mise à disposition du Château de Jumilhac et Ségur pour l'organisation d'un concert de l'École Intercommunale de Musique et de Danse

2023-094 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec l'Association Sportive Arédienne de Volley-Ball le jeudi 29 juin 2023

2023-095 : Contrat de location à titre précaire de l'appartement de l'ancienne boucherie sis 25 rue de Saint-Yrieix - Commune de Glandon avec le Complexe aqua-récréatif VILLASPORT du 1er juillet au 31 août 2023

2023-096 : Restructuration de la Maison de l'Enfance - Avenant n°1 au lot n°3-menuiseries extérieures -Brise-soleil - Avenant n°1 au lot n°4-Menuiseries intérieures bois - Avenant n°1 au lot n°10-Électricité

2023-097 : Création d'un Fab'lab - Attribution des marchés de contrôle technique et sécurité protection santé

2023-098 : Complexe Villasport - Remplacement d'un ensemble menuisé

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231019-DC2023640333-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023

Publiée en ligne le 23 OCT. 2023

2023-099 : Convention pour accueil des collectivités

2023-100 : Sinistre "La Petite Épicerie" 87500 Ladignac-Le-Long - Indemnisation par la SMACL Assurances

2023-101 : Sinistre de l'immeuble "La Petite Épicerie" 87500 Ladignac-Le-Long - Attribution des marchés de travaux

2023-102 : Maison d'habitation sise 21 route de Murat - Saint Yrieix : Remplacement d'une chaudière

2023-103 : Maison de services au public / Cinéma Arévi : Installation de coffres-forts

2023-104 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le club Hand Sud 87 le 7 juillet 2023

2023-105 : Convention de mise à disposition précaire d'un terrain situé à Gâte-Bourdelas, Commune de Saint-Yrieix du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

2023-106 : Restructuration de la Maison de l'Enfance - Avenant n°1 au lot n°5 (Plâtrerie-Cloisons sèches-Isolation) - Avenant n°1 au lot n°6 (Faux plafonds) - Avenant n°1 au lot n°9 (Peintures)

2023-107 : Etude de définition d'une stratégie de développement touristique - Attribution du marché

2023-108 : Nettoyage d'une parcelle de terrain en zone artisanale de Bourdelas

2023-109 : Restauration de la Collégiale du Moustier - Avenant n°2 au lot n°7 - Vitraux (Avenant n°1 à la tranche optionnelle n°1)

2023-110 : Convention de location précaire du local commercial de l'ancienne boucherie sis 25 rue de Saint-Yrieix - Commune de Glandon à l'EARL AQUAVERDIER du 1er août au 31 décembre 2023

2023-111 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Judo Club Arédien le vendredi 4 août 2023

2023-112 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Club "Espérance Arédienne Tennis de Table" le samedi 26 août 2023

2023-113 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Club Saint-Yrieix Triathlon le 30 août 2023 dans le cadre de l'organisation d'une réunion de bureau avec la ligue de triathlon

2023-114 : Avenant aux conditions générales du contrat facultatif de garantie collective couverture des frais de santé établi avec la mutuelle 403

2023-115 : Restructuration de la Maison de l'Enfance : Avenant n°1 au lot n°1 - Démolitions - Gros œuvre - Extérieurs : Avenant n°1 au lot n°11 - CVC - Plomberie - Ventilation

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231019-DC2023640333-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023

Publiée en ligne le 23 OCT. 2023

2023-116 : Convention d'occupation tripartite avec la Ville de Saint-Yrieix et le Complexe Aqua récréatif VILLASPORT lors de l'organisation du "Forum des Associations" le 2 septembre 2023

2023-117 : Location à titre précaire d'une partie de l'atelier-relais à Gâte Bourdelas - "Pôle Arédia 2" avec la SCI Ambulances NICOLAS Uzerche pour une durée de dix huit mois à compter du 1er août 2023

2023-118 : Convention de partenariat avec le Pôle Emploi de Saint-Yrieix dans le cadre de l'organisation de l'évènement "Place de l'Emploi et de la Formation le 4 octobre 2023 à VILLASPORT

2023-119 : Contrat portant intervention de Monsieur Benoit Lematelot au Cinéma Arévi le 21 septembre 2023

2023-120 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports à l'EATT, lors de l'organisation d'une Assemblée Générale le 15 septembre 2023

2023-121 : Immeuble sis 4 route de la Peyronnie - Saint-Yrieix - Travaux de desserte

2023-122 : Contrat de location à titre précaire de la maison d'habitation sise la Sénégie - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche avec Madame Nicoleta VLAD pour une année à compter du 1er octobre 2023

2023-123 : Restauration de l'église de l'Assomption de la très Sainte Vierge - La Roche l'Abeille - Marché de maîtrise d'œuvre

2023-124 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec l'association Pom'SY pour l'organisation de l'Urban Trail du vendredi 6 au dimanche 8 octobre 2023

2023-125 : Renouvellement du bail avec le rectorat de l'Académie de Limoges pour le CIO pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2026

2023-126 : Convention de partenariat avec l'association "Koyam Arts et Cultures" du 15 septembre 2023 au 15 juillet 2024

2023-127 : Convention de mise à disposition de locaux au sein de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse avec l'association "Union Musicale de Saint-Yrieix pour la période 15 septembre 2023 au 15 juillet 2024

2023-128 : Convention de mise à disposition d'une salle de cours dans les locaux de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse à l'association Les Pieds en Musique pour l'année scolaire 2023-2024

2023-129 : Convention de mise à disposition de la Maison Médicale à la Commune de Coussac-Bonneval pour une durée de six ans à compter du 1er octobre 2023

2023-130 : Convention d'occupation du Tie Break entre la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, la commune de Saint-Yrieix et l'École élémentaire Maurice Ravel pour l'année scolaire 2023-2024

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231019-DC2023640333-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023

Publiée en ligne le **2 3 OCT. 2023**

2023-131 : Contrat de location précaire d'une partie de l'ensemble immobilier sis Les Palloux - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche avec la SCI RPGP Immo du 1er octobre au 31 décembre 2023

2023-132 : Convention de mise à disposition du Club-House de salle multisports avec le Club Arédien de Lutte le 1er octobre 2023 pour l'organisation du Championnat de lutte 1ère division

2023-133 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Judo Club de Saint-Yrieix à l'occasion de la remise des ceintures le vendredi 29 septembre 2023

2023-134 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à la SCI La Nation

2023-135 : Site de Bourdelas - Mise à disposition au Comité des foires - Concours du Pays Arédien le 1er décembre 2023

2023-136 : Construction d'une maison médicale à Coussac-Bonneval : Avenant n°1 aux marchés de travaux

**La secrétaire**

**E. MACHANE**

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
**Le Président**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX (HAUTE-VIENNE)

**P. DARY**

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231019-DC2023640333-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023